

ABONNEMENT

En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
En an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne	30
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions repues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 AVRIL

L'OPINION

Sous ce titre : LE MANIFESTE ROYAL, la Liberté publie une appréciation des paroles de Monseigneur le Comte de Paris qu'en raison de la nuance politique de ce journal nous croyons devoir reproduire tout au long.

« Nous étions convaincus que le Comte de Paris jugerait nécessaire de prendre la parole pour dissiper l'équivoque que pouvait jeter sur sa cause la complicité de ses partisans en France avec l'agitation boulangiste. Nous avons aujourd'hui de lui un Manifeste, où il atteste et revendique ses prétentions personnelles et proteste, au nom de la Monarchie, contre le mouvement dictatorial qui passionne en ce moment et égare l'opinion sur le nom d'un soldat d'aventure.

« D'autres ne voudront voir sans doute dans la déclaration du chef de la Maison d'Orléans que ce qui y est dit contre l'impuissance, les fautes, le désarroi et le discrédit du gouvernement de la République. Ils mettront en relief les recommandations qu'il adresse à ses adhérents de poursuivre, non pas dans les Chambres où ils sont en minorité, mais dans le pays la campagne révisionniste. Mais, à nos yeux, et nous ne croyons pas nous tromper, le véritable but du prétendant au trône, c'est de ne pas laisser confondre le parti monarchique qu'il représente avec les éléments révolutionnaires qui se groupent autour du général Boulanger, et d'affirmer que la Monarchie qu'il veut rétablir n'a rien de commun avec la dictature personnelle que rêvent les partisans du nouveau César.

« Cette pensée dominante se formule plusieurs fois dans le Manifeste qu'on va

lire, en termes trop expressifs pour pouvoir être niés.

« Le Comte de Paris, après avoir analysé la crise que nous traversons, après avoir constaté que le mouvement qui se développe est la conséquence naturelle de la façon déplorable dont le pays a été gouverné depuis plusieurs années, après avoir rappelé qu'il a depuis longtemps proclamé la nécessité de reviser la Constitution et de dissoudre une Chambre discréditée, ajoute ces paroles caractéristiques : « Mais mon devoir est également de le dire, ce mouvement s'épuiserait inutilement ou conduirait la France aux plus graves périls, si elle croyait qu'un nom seul, quel qu'il soit, peut être une solution. Et c'est une solution qu'il lui faut. »

« Il est difficile de condamner plus explicitement la campagne si impolitiquement poursuivie sur le nom du général Boulanger.

« Et plus loin, le prince continue : « Cette solution doit être la Monarchie telle que je l'ai définie... Seul, ce gouvernement stable peut, sans confisquer les libertés publiques, assurer à notre démocratie laborieuse la sécurité dont elle a besoin, élever le pouvoir au-dessus des assemblées et des partis, et garantir ainsi à la France l'ordre à l'intérieur et la paix à l'extérieur. »

« C'est clair. Le Comte de Paris n'entend pas qu'on confonde les principes de la royauté qu'il représente avec le césarisme militaire que représente le général Boulanger. Son manifeste le sépare hautement de cette solidarité compromettante.

« En un mot, l'héritier des Bourbons et des Orléans a vu le péril qui menaçait autrui la Monarchie que la République au profit d'un futur dictateur. Il a dit aux royalistes de déployer hautement leur drapeau pour ne pas se solidariser trop étroitement dans l'entreprise boulangiste et pour avoir les bénéfices de la victoire au jour où le régime actuel sera vaincu.

« C'est l'individualité de son parti que le Comte de Paris a tenu à affirmer dans son

manifeste. Nous comprenons cette attitude, la seule digne d'un prétendant qui entend n'être le candataire de personne.

« Voilà ce qui nous paraît être la pensée essentielle et l'intérêt supérieur de la Déclaration royale. Elle éclaire la situation. La Monarchie veut rester ce qu'elle est et combattre sur son propre terrain. M. Hervé, en posant sa candidature à Marseille, avait dit que l'heure est venue pour son parti de se séparer à la fois des bonapartistes et des césariens. Le manifeste du Comte de Paris est évidemment la sanction de l'initiative prise, à cette occasion, par l'un des hommes les plus autorisés du parti monarchique.

« Qu'il se fasse ou non illusion sur le prochain triomphe de ses idées et le renversement de la République, c'est une question secondaire. L'important, c'est qu'il entende la combattre en face, sans se mettre derrière un champion de hasard. C'est digne et loyal de sa part. Maintenant c'est à la République à se défendre. »

LA CHAMBRE

Il y a tiraillements entre les sénateurs et les députés au sujet de la prorogation. Ces derniers désireraient prendre leurs vacances dès ce soir ou demain samedi au plus tard ; le Sénat refuse de se séparer avant la rentrée à Paris du président Carnot dont le voyage a tout le succès d'une gaffe gouvernementale.

Les sages et timorés Nestor de la haute Chambre n'ont pas une grande confiance dans l'énergie du ministre Floquet.

La Rue, qui joue depuis quelque temps un rôle prépondérant dans les crises républicaines, ne serait-elle pas tentée de profiter de l'absence des Chambres et du Président pour tenter un coup ? A côté de l'anarchie menaçante, le césarien qui rêve de menées plébiscitaires ne pourrait-il troubler la tranquillité publique par quelque incartade ? Ces hésitations tiennent en suspens toute résolution et les amateurs de vacances parlementaires en sont réduits à attendre que le Sénat veuille bien prendre une virile décision.

La séance est ouverte à deux heures devant une vingtaine de députés.

La Chambre valide les opérations électorales de la Dordogne.

M. le président rappelle que le général Boulanger, élu dans ce département, a déclaré par lettre adressée au président qu'il donnait sa démission de député de la Dordogne.

Acte est donné de cette lettre. On passe à la suite de la discussion du projet de loi relatif à l'émission d'obligations à lots du canal de Panama.

Deux orateurs, l'un favorable, M. Legay, l'autre hostile, M. Goirand, ont prononcé sur la discussion générale de longs discours.

M. Le Guay défend les conclusions de la commission. Si elles sont repoussées, dit-il, la compagnie ne s'en relèvera pas ; ce serait la ruine de bien des capitalistes et l'abaissement du nom français dans le monde.

M. Goirand critique le projet et conteste les renseignements techniques fournis à la commission. Il prend personnellement à partie M. Eiffel. A cinq heures et demie, le député des Deux-Sèvres est encore à la tribune.

L'impression générale est que, malgré les applaudissements qui ont accueilli le discours de M. Goirand, l'autorisation sera votée par la Chambre.

Les méchantes langues prétendent qu'il y a dans cette querelle bien des intérêts très personnels engagés. Ce doit être une abominable calomnie. Depuis qu'on a acquitté Wilson, il est interdit de soupçonner ses collègues.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT CARNOT

DE LIMOGES A AGEN

Avant-hier, à la station de Thiviers (Dordogne), M. Carnot a été salué par le Conseil municipal de la ville.

Le juge de paix, un vieillard de près de quatre-vingts ans, a rappelé à M. Carnot qu'en 1830 il avait été le collaborateur de son père au journal Le Globe.

LA FIN D'UN ROMAN SUITE DE L'Institutrice à Berlin PAR Mlle MARIE MARÉCHAL.

Le silence fut gardé quelque temps encore, car après son inintelligible merci, elle resta là, debout, muette et pâle comme une statue, aussi muette, aussi pâle que les vierges de marbre qui la regardaient du haut des vieilles voûtes grises.

Combien de temps se serait prolongée cette situation ? Nous ne saurions le dire. Heureusement que l'abbé Grafft, retenu avant la sortie, par quelques-unes de ses ouailles, put alors rejoindre la jeune fille.

— Venez, mon enfant, dit-il doucement.

Puis, s'adressant au comte de Kastow :

— Veuillez nous accompagner, monsieur le comte.

M'était donc connu de l'abbé Grafft ?

Celui-ci, non content de le saluer de son titre, l'invitait à les suivre, comme s'il devait y avoir quelque chose de commun entre eux. Il savait pourtant bien, ce consolateur spirituel, ce représentant des volontés de Dieu auprès de la pauvre désolée, que l'adieu suprême avait été dit entre

ces deux cœurs qui ne pouvaient plus se rencontrer que là-haut... là-haut... bien au-delà des voûtes du temple et du ciel bleu où volaient les hirondelles... là-haut ! dans les demeures éternelles qu'éclaire le soleil de justice.

Et pendant que ces pensées roulaient en elle, tumultueuses et refoulées comme le flux et le reflux des mers, l'oiseau dans le haut de la tour faisait son manège matinal.

Il allait et venait, battant des ailes, perchait, sous le porche, sur la tête de pierre de quelque saint ou prophète.

Isosociez des peines des humains, comme l'a dit le poète :

L'oiseau se penche sur l'ange. L'oiseau rit sous l'arceau ; « Bonjour, saint », dit la mésange, Le saint dit : « Bonjour, oiseau... » Les cathédrales sont belles Et hautes sous le ciel bleu, Mais le nid des hirondelles Est l'édifice de Dieu.

Il était beau, en effet, cet antique minster, maintenant que le soleil levant dorait de ses feux ses murailles de granit rose. Sa flèche aérienne s'élançait dans l'espace comme un doigt levé vers le ciel, pour inviter à la prière.

Mais, pour la première fois, Giselle s'éloigna sans lui jeter un regard d'admiration et d'adieu.

Elle marchait rêveuse et pensive, suivant à pas lents l'abbé Grafft qui s'était emparé du bras du

comte de Kastow.

Que se passait-il entre eux deux ?

Seules, ces paroles, qu'elle entendit sans vouloir les écouter, arrivèrent à son oreille :

— Vous avez été imprudent, monsieur le comte, pourquoi n'avez pas attendu chez moi, ainsi qu'il en était convenu ?

— J'étais si pressé, si impatient ! Je craignais tant qu'elle ne manquât au rendez-vous !

— Donné par moi, il n'y avait pas de crainte à concevoir.

— C'est vrai. Elle ignorait ma présence ici, répondit le comte avec un profond soupir.

— Comprenez donc alors quel étonnement pouvait lui occasionner une pareille surprise !

On arrivait à la porte du presbytère.

Le curé l'ouvrit avec la clef dont il était muni, et passa le premier pour montrer le chemin.

Giselle et le comte Heinrich se retrouvèrent en face l'un de l'autre.

Celui-ci salua et resta incliné jusqu'à ce que la jeune fille eût franchi le seuil.

— Par ici, dit le curé en ouvrant la porte de son modeste salon.

Giselle jeta tout autour de cette pièce qu'elle connaissait si bien un regard égaré.

Tout lui semblait transfiguré, tout avait pris à ses yeux une physionomie nouvelle, tout... sauf le grand Christ d'ivoire, qui étendait ses bras meur-

tris sur la croix d'ébène.

Que de fois, pendant qu'elle attendait l'abbé Grafft, la divine image ne lui avait-elle pas dit :

« Viens à moi, toi qui souffres, qui a besoin d'être consolée. Ne sais-tu pas que j'ai un baume pour toutes les blessures ? »

Elle le regardait, pleine de confiance, attendant encore cette parole, comme un souverain dictame. Mais son âme était si troublée qu'elle n'entendait pas l'invitation habituelle.

Aussi, pourquoi ce gai rayon de soleil entrant par les petites vitres, comme s'il s'agissait d'une matinée de printemps ?

Pourquoi ce sourire joyeux sur les lèvres discrètes du bon curé ?

Pourquoi ces regards brillants, qu'il dirigeait tour à tour sur la tremblante Giselle et sur le comte de Kastow ?

Elle s'apprêtait à la lutte, et rien ne semblait devoir l'y aider.

La statue de la Vierge byzantine souriait, elle aussi, sur son piédestal gothique, entre deux huissons de feuillage d'hiver où brillent les baies de corail du heur.

Qui parlera le premier, au milieu de ce silence embarrassant ?

Giselle tourne les yeux vers la pendule de marbre noir. Comme son aiguille paraît lente dans sa marche, et cependant il est huit heures, une

Le Président de la République lui a serré la main avec émotion.

A Périgueux, une réception officielle a eu lieu pendant les quelques minutes d'arrêt du train.

Le préfet de la Dordogne et le maire de Périgueux ont prononcé deux allocutions auxquelles M. le Président de la République a répondu.

A AGEN

Le train présidentiel est entré en gare à 2 heures 1/2.

M. Carnot a été reçu par les sénateurs et les députés du département et les autorités civiles et militaires, parmi lesquelles le général Bréart, commandant le corps d'armée de Toulouse.

La ville était splendidement décorée sur ses principales avenues.

Une réception a eu lieu à la préfecture de Lot-et-Garonne, et deux faits ont contribué à donner à cette réception un caractère particulier. Les maires de presque toutes les communes du département, accompagnés par une délégation de leurs conseillers municipaux, sont venus saluer M. Carnot et lui présenter leurs hommages. Leur défilé s'est prolongé presque une demi-heure. On estime qu'ils étaient au nombre de quatre à cinq cents; toutes les sociétés d'agriculture avaient également envoyé une délégation. Les instituteurs, qui ont été présentés par le recteur, étaient en très grand nombre.

Les préfets du Lot et du Gers ont ensuite présenté une députation de leur département, puis le Président a reçu une députation des victimes du 2 Décembre.

Grave accident

Après la réception à la préfecture, le Président de la République est monté en voiture avec les ministres de l'instruction publique et des travaux publics pour aller poser la première pierre du nouveau lycée.

Quelques instants avant la cérémonie, un accident épouvantable s'est produit.

L'estrade sur laquelle se tenaient les invités, au nombre de plusieurs centaines, s'est effondrée subitement par suite d'un affaissement de terrain qui avait été fraîchement remué et qui s'était détrempe par la pluie.

Une panique indescriptible s'est produite à ce moment; les spectateurs sont tombés les uns sur les autres dans un effroyable pêle-mêle.

La charpente qui supportait la tente abritant l'estrade est tombée sur leurs têtes, et l'on a eu toutes les peines du monde à les retirer.

Parmi les spectateurs se trouvaient un grand nombre de dames, qui poussaient des cris effrayants, en proie à des crises de nerfs. Une d'elles a eu une jambe brisée.

Une vingtaine de personnes sont plus ou moins gravement contusionnées.

En arrivant au lycée, vers cinq heures et demie, le Président de la République a appris l'accident qui avait eu lieu et s'en est montré douloureusement affecté.

Inutile de dire que la cérémonie s'est ressentie de cette émotion.

Le fauteuil du Président a été apporté au milieu des débris et des chaises renver-

sées. M. Carnot y a pris place, ayant à sa droite M. Lockroy et à sa gauche M. Deluns-Montaud.

Après un discours du maire d'Agen, le Président a posé la première pièce du nouvel édifice et est rentré ensuite à la préfecture.

DÉPART POUR BORDEAUX

M. Carnot a quitté Agen en chemin de fer hier matin à onze heures.

Arrivé à La Réole à une heure, il s'est embarqué sur un magnifique paquebot pour Bordeaux.

Tous les trains amènent à Bordeaux une affluence énorme de voyageurs.

Les préparatifs pour la réception du Président promettaient d'être superbes.

M. Carnot est à Bordeaux pour jusqu'à lundi.

INFORMATIONS

Le voyage de M. Carnot a commencé sans anicroche notable. Vraisemblablement il s'achèvera dans les mêmes conditions. Peut-être laissera-t-il quelque souvenir dans le cœur des marchands de lampions et des industriels qui afferment les buffets des gares, mais on sent que ces déplacements officiels n'établissent aucune communication entre le gouvernement et les gouvernés.

Quand jadis le pouvoir s'incarnait dans un homme, le gouverné se passionnait parfois pour cet homme: il y voyait la personnification de la patrie, de l'autorité, du prestige national. Aujourd'hui, malgré toute la bonne volonté qu'on peut y mettre, M. Carnot, soit à Paris, soit en province, ne représente qu'une signature sociale, une formalité: hier, il n'était pas, et demain il ne sera plus.

Ni en politique ni en religion, on ne mène longtemps les foules avec des abstractions; elles ont besoin de dieux visibles et de matras palpables.

D'ailleurs, même du temps des souverains, les voyages officiels ne leur ont jamais rien appris, à plus forte raison aujourd'hui.

M. Carnot sait-il l'opinion exacte des départements qu'il a traversés? Y aura-t-il recueilli des éléments d'informations quelconques sur la crise agricole, industrielle et commerciale qui sévit partout? Rapportera-t-il même un semblant d'impression sur le vœu public en matière de révision et de budget des cultes, c'est-à-dire sur les deux os que M. Floquet a donnés à ronger aux radicaux?

Il est à craindre que le voyage du Président n'ait même pas ce modeste résultat; trompé par le décor officiel, par la parade traditionnelle des maires, des gardes champêtres et des juges de paix, il se figurera avoir voyagé à travers un pays satisfait, confiant dans le gouvernement et ravi d'avoir pour Président un homme à qui l'on ne peut adresser de compliment plus flatteur que de le féliciter d'être le petit-fils de son grand-père.

En réalité, l'exiguïté de l'enthousiasme

qui a accueilli l'Exécutif, sans parler de certains vifs intempestifs, démontre l'inutilité du voyage; ce n'est pas tout à fait une faute qu'on a commise, mais c'est une gaffe.

(Figaro.)

L'agitation boulangiste gagne de plus en plus la province. On sait que M. Carnot a pu s'en convaincre de ses propres oreilles sur le chemin de Paris à Agen. Mais voici qu'à Nancy les dragons, sabre au clair, sont obligés de s'en mêler.

Les étudiants, qui prennent décidément des allures un peu trop martiales, avaient annoncé une manifestation; les boulangistes ont aussitôt organisé la leur. Il y a eu des pierres lancées, des vitres cassées. Un régiment de cavalerie a dû intervenir pour maintenir l'ordre si fort compromis.

Ce n'est qu'un commencement; car on nous prévient que le mouvement durera et s'étendra.

Le *Bulletin des Lois* publie un décret en date du 29 mars 1888, rendu en conseil d'Etat, et qui accorde une pension de retraite au général Boulanger.

Le décret constate que M. Boulanger (Georges-Ernest Jean-Marie), général de division, né à Rennes, le 29 avril 1837, a 33 ans, 2 mois et 11 jours de services effectifs et 20 ans de campagnes. Sa pension est liquidée à 10,500 fr. avec entrée en jouissance du 29 mars 1888.

M. Desmons a adressé une lettre au général Boulanger, lui demandant de déclarer franchement et hautement qu'il n'a jamais cessé d'être républicain, qu'il n'a jamais eu la pensée d'aspirer à une dictature quelconque, qu'il n'a jamais sollicité l'alliance des réactionnaires, et qu'il ne réclame la révision que pour améliorer la Constitution dans un sens démocratique.

Le *Petit Journal* annonce que M. Vergoin est arrivé à Grenoble pour tâter le terrain électoral; il a réuni dans la soirée à l'hôtel les partisans de la candidature Boulanger.

Assez de querelles, trêve à nos divisions, embrassons-nous, dit la *Petite République française*; le moyen est tout simple:

« Il faut réintégrer le général Boulanger dans les cadres. — il faut donner aux patriotes alarmés à tort ou à raison, peu importe, nous discuterons demain — la satisfaction qu'ils demandent en n'annihilant pas une force militaire en laquelle ils ont confiance; il faut enfin en finir avec la politique de combat qui nous mène tout droit à l'abîme. »

Mais les antiboulangistes ne veulent, pour rien au monde, entendre parler de la réintégration du général Boulanger que la *République française* (la grande) appelle encore, « un aventurier sans scrupule ».

Alors « on va aller tout droit à l'abîme »? Assurément, et même en train rapide.

LE NOUVEL ACADÉMICIEN

Avant-hier, M. Meilhac a été élu académicien au second tour, par 47 voix contre 42 données à M. Thureau-Dangin, et 3 à M. Theuriel.

Au premier tour, M. Meilhac avait obtenu 44 voix, M. Thureau 41, M. Theuriel 10.

AFFAIRE LIMOUZIN-CAFFAREL

La Cour d'appel, qui a acquitté M. Wilson, a confirmé la condamnation du général Caffarel et de la Limouzin.

LA LIGUE DES PATRIOTES

La dislocation est complète. Voici l'ordre du jour voté à l'unanimité par les deux cent cinquante membres du groupe d'action, réunis sous la présidence de M. Paul Déroulède, à la salle des conférences de la Ligue des patriotes, 22, rue Saint-Augustin:

« Les soussignés, en parfaite communauté d'idées avec Paul Déroulède, tout en déplorant comme lui que la situation actuelle de la France impose aux patriotes le devoir urgent de parer tout d'abord aux

difficultés de l'intérieur et la jette forcément hors d'une neutralité désormais coupable,

» Approuvent l'entrée de la Ligue des patriotes dans le mouvement révisionniste; » Adhèrent à son nouveau programme nettement politique et se déclarent partisans résolus de la réforme d'où ils attendent la réorganisation de la République et le rétablissement de la prospérité nationale, conditions premières du retour de l'Alsace-Lorraine à la France. »

La réunion a procédé ensuite à la nomination d'un comité central de réorganisation composé de cinquante membres dont M. Paul Déroulède a été élu président à l'unanimité.

Aussitôt M. Henri Deloncle, vice-président, a donné sa démission avec éclat. M. Féry d'Esclande l'a imité et se retire également.

M. Déroulède triomphe sur toute la ligne. Ses partisans se sont réunis. M. Déroulède a prononcé un grand discours:

« Il faut refaire, a-t-il dit, la grande Association nationale qui ouvre ses rangs aux bons Français de tous les partis résolus à donner à la France une Constitution également votée au lieu et place de la Constitution usurpatrice de 1875. Revendiquons pour la nation le droit de confier à une Assemblée constituante l'organisation définitive de la République pour le relèvement de la patrie. »

La nouvelle Ligue qui se reconstitue sera donc avant tout révisionniste. On s'est séparé aux cris de: « Vive Boulanger! »

Les protestataires se sont réunis, de leur côté, et ont décidé de donner à la Ligue nouvelle qu'ils ont l'intention de fonder le nom de « l'Union patriotique de France ». Comme la Ligue des patriotes qui a le *Drapeau* pour organe, le comité de l'« Union patriotique » aura un bulletin qui publiera les décisions prises.

Les fondateurs de la Société ont pour but « la fédération des comités patriotiques des départements ».

Dans une lettre rendue publique, ils disent:

« Aujourd'hui, il transforme d'un mot nos statuts: plus de revendication, plus de restitution de l'Alsace-Lorraine: la révision et la dissolution au profit d'un maître plébiscitaire.

» La Ligue est morte.

» Nous n'en réclamons plus l'héritage souillé. »

M. Henri Deloncle et M. Déroulède, tous deux républicains, cependant, en sont aux gros mots.

Nouvel exemple de la concentration.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

PASSAGE DU PRÉSIDENT CARNOT à Saumur

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Carnot, président de la République, passera à Saumur mardi prochain 1^{er} mai, à 4 heures 34 minutes, en gare de Saumur-Orléans.

Ce matin, le train de l'Etat qui passe à cette gare à 6 heures 53, emmenait à Rochefort un wagon-salon de 48 mètres de longueur. Ce wagon appartient à la Compagnie internationale des Wagons-Lits et des Grands-Express européens.

Mardi, le train présidentiel partira de Rochefort à 9 heures du matin, marchant avec une vitesse de 65 kilomètres à l'heure.

M. Carnot désirant, comme ingénieur, examiner le pont métallique jeté sur la Loire par l'usine Cail, en 1883, à Saumur, s'arrêtera cinq minutes sur ce pont. Il ne manquera pas aussi de contempler le magnifique panorama de notre ville que l'on peut admirer de cette gigantesque construction.

Le Président de la République quittera Saumur à 4 heures 36 minutes, et sera de retour à Paris, gare Monparnasse, à 7 heures 4 minutes du soir.

COMITÉ RÉPUBLICAIN

MM. les électeurs sont prévenus que la réunion publique qui devait avoir lieu demain dimanche, est remise à jeudi 3 mai, 8 heures du soir, au théâtre.

Le Comité rendra compte de son mandat

heure indue pour la fugitive.

— Je crains vraiment d'être en retard, balbutie-t-elle... Que pensera-t-on de moi?

Et elle jette un regard de détresse vers le curé, comme pour le prier de lui donner congé.

L'abbé Grafft se frotte les mains d'un air joyeux.

— Ils penseront ce qu'ils voudront, répond-il. Ou plutôt ils apprendront à leurs dépens que, lorsqu'on veut garder un oiseau captif, on prend soin de lui rendre sa cage agréable.

Giselle rougit.

Elle a compris cette fois.

Il s'agit de sa libération, comme l'écrivait Greppo.

Le comte de Kastow, instruit par le curé de la nouvelle existence faite à l'institutrice à l'hôtel du gouvernement, est venu à Strasbourg pour traiter de sa rançon.

Mais qui donc a pu mettre en rapport ces deux âmes fidèles de l'orpheline?

Nouvelle éoïme où se perdent les conjectures.

M^{lle} Hamon peut-être?

Oui, cette fois, Giselle a deviné, car la porte qui donne sur l'antichambre vient de s'ouvrir et laisse entrevoir le visage épanoui, heureux, transfiguré de la bonne modiste.

— Je suis en retard, s'écrie-t-elle, sans paraître déconcertée le moins du monde par la présence du comte de Kastow.

Bien au contraire. Après avoir salué l'abbé

Grafft, elle va tout droit au noble comte et serre énergiquement la main qu'il lui offre.

Ils échangent quelques mots à voix basse. Le mystère se continue. — Tout le monde paraît du même avis. — Giselle devra-t-elle accepter l'aumône généreuse qu'elle a refusée une fois et qui doit lui rendre la liberté?

— Mon Dieu! est-ce que ma raison s'égarer? s'écrie la jeune fille.

Encore une porte qui s'ouvre, donnant sur les appartements intérieurs, celle-là.

Voici Greppo, parée comme pour les jours de première communion et de distribution des prix.

Bien qu'on ne soit qu'en février, elle a arboré son fameux chapeau de paille d'Italie, à l'ornementation duquel n'a garde de manquer la fameuse branche de giroflée.

Sans la gravité de la situation, M^{lle} Hamon, que son instinct professionnel abandonne rarement, s'étonnerait de ce chapeau d'un autre âge et d'une autre saison; mais à l'heure présente, qui donc songerait à remarquer la paille d'Italie en temps si inopportun?

Si l'hiver est dehors, le printemps sourit dans ce petit salon où ne se rencontrent que des regards d'amis. Encore une fois, la porte s'ouvre.

(A suivre.)

et présentera la liste des candidats au Conseil municipal qu'il a choisis.

Nous, qui ne sommes point dans le secret des dieux, nous ne savons pas à quoi attribuer cet ajournement. Il ressemble fort à une manœuvre. Le groupe républicain qui a pris l'initiative de la réunion ne veut pas évidemment donner le temps aux électeurs de faire des modifications à la liste que quelques-uns auront arrêtée en petit comité.

LA SAINT-GEORGES A L'ÉCOLE DE SAUMUR

C'était lundi dernier, 23 avril, la Saint-Georges, la fête du glorieux patron des cavaliers. Les officiers de l'École de cavalerie n'ont pas manqué de la célébrer avec éclat.

Un dîner de deux cents couverts, servi dans la grande salle du mess de l'École de cavalerie, a été suivi d'une charmante représentation, à laquelle étaient conviés les officiers des garnisons voisines.

Douze officiers, brillants amateurs, composent l'orchestre qui, sous la direction du lieutenant de Castenas, exécute l'ouverture de *Poète et Paysan*, de Suppé, et des valse entraînantes.

M. le lieutenant de Cognac dit avec humour le si joli monologue du duc de Bellune, le *Chemin de la gloire*. Des officiers-élèves ont joué avec un grand brio un petit vaudeville de circonstance où abondent les mots d'esprit, — œuvre d'un de leurs camarades ; — une *Promenade héroïque et rétrospective à travers la cavalerie*; mais le grand succès est incontestablement pour une poésie composée et admirablement dite par M. Martinet, lieutenant au 9^e dragons:

Saint Georges, quand viendra le moment de l'épreuve,
Donne au maître, à l'élève une héroïque épée,
Un bras fort, un cœur droit, une âme bien trempée.
Fais-nous sans peur et sans remord !
Exauce, enfin, Seigneur, la suprême prière
Du cavalier français : — dans la charge dernière
Qu'il reste triomphant... ou mort !

Et l'on a bu du champagne à la France,
à la cavalerie française !

Cette fête militaire ayant eu cette année un succès extraordinaire, les dames ont voulu profiter au moins d'un certain écho. C'est pourquoi hier soir, au mess des officiers, il y avait brillante réception. Beaucoup de dames d'officiers de Saumur, des villes voisines et de Paris même, avaient répondu à la gracieuse invitation de nos officiers de l'École.

La soirée a été merveilleuse, et les mêmes œuvres ont été applaudies avec chaleur. On se souviendra longtemps dans le monde des deux éditions de la Saint-Georges 1888.

Un match

Les dernières prouesses du carrousel du Palais de l'Industrie donnent de l'actualité à la lettre suivante qui est adressée de Moulins à un de nos confrères :

« Il a été grandement question, ces derniers temps, d'une course fournie par un de nos officiers de cavalerie : cent kilomètres ont été parcourus en sept heures, ont dit plusieurs journaux, par le lieutenant-colonel de Bellegarde, du 7^e chasseurs (ancien écuyer en chef de l'École de Saumur).

Le renseignement n'est pas exact, et je suis en mesure de rétablir la vérité.

Le lieutenant-colonel de Bellegarde avait fait le pari de franchir 400 kilomètres en sept heures. Or, il a non-seulement gagné, mais encore il n'a mis que six heures et dix minutes pour parcourir 402 kilomètres. Il faut même, dans ce laps de temps de six heures dix minutes, comprendre une demi-heure d'arrêt, pendant laquelle la jument que montait le lieutenant-colonel et qui est sa propriété, a bu un demi-seau d'eau et a été frictionnée.

« Grziella (c'est le nom de la jument), est de demi-sang, par *Houdon* et *Locomotive*, et a onze ans. Elle a fait 54 kilomètres sur la route nationale de Moulins à Paris et a été ramenée par le même chemin.

« L'arrêt s'est fait au retour, à 46 kilomètres de Moulins, au village de Mars.

« Certes, c'est une fière jument; mais personne aussi ne l'ignore, le lieutenant-colonel de Bellegarde est un maître cavalier. Nous l'avons applaudi déjà quand, au grand carrousel donné à Paris sur le *Champ-de-Mars* (il y a près de deux ans), il dirigeait les reprises des instructeurs et des élèves de l'École de cavalerie. »

MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique Municipale de Saumur donnera son premier concert d'été dans le Square, demain dimanche 29 avril, à 3 heures du soir.

Programme

1. Allegro..... LEROUX.
2. *Le Grand Mogol*, fantaisie.
3. *Le Chant du ciel*, grande valse... STRAUSS.
4. *Verre en main*, polka..... FAHRBACH.
5. *Le Siège de Tuyen-Quan*, fantaisie épisodique avec chœur à 4 voix.
6. *Le Grand Patriote*..... MULLOT.

Le Chef de musique,
V. MEYER.

LIGUE DE PROPAGANDE RÉPUBLICAINE

Les membres de la *Ligue de propagande républicaine* se réunissent rue Payenne, 5, à Paris, aujourd'hui samedi 28 avril, à 8 heures 1/2 du soir.

« La Ligue prie les groupes des départements d'échanger avec elle des Délégués ou Garants d'amitié, pour resserrer les liens de solidarité qui doivent unir les SOCIÉTÉS RÉPUBLICAINES ANTICLÉRICALES et faciliter ainsi le plan d'un travail d'ensemble en vue d'une reconstitution sociale et politique dont les derniers événements ont démontré l'urgence et la nécessité. »

Les correspondants de Maine-et-Loire sont MM. Villarmé, président de la Libre-Pensée, à Saumur, et Moullien, président du Groupe David d'Angers, à Angers.

ARRÊSTATION D'UN ÉVADÉ

Le nommé Anatole Valadon, âgé de 46 ans, qui s'était évadé, le 20 courant, de la colonie pénitentiaire de Saint-Hilaire, où il était détenu, a été arrêté mardi dernier par la gendarmerie de Saint-Georges, aux environs de cette localité.

On annonce le prochain mariage de M. Henri Carvalho, lieutenant au 14^e dragons, avec M^{lle} Marthe Chéronnet.

On se rappelle que M. Carvalho, fils de l'éminente cantatrice et de l'ancien directeur de l'Opéra-Comique, a suivi, il y a quelques années, les cours des sous-officiers de l'École de cavalerie.

On annonce le mariage de M^{lle} de Lamotte avec le baron de Rochebouët, neveu de l'honorable général comte de Rochebouët, sénateur, conseiller général de Maine-et-Loire.

M^{lle} de Lamotte est nièce du baron de Gargen; sa famille est alliée aux Espivent de la Villeboisnet, Boissieu, la Rochethulon, Quélen, etc.

La famille de Rochebouët est alliée aux Quatrebarbes, Saint-Léger, de Broc, Jarret de la Mairie et de la Rochefoucauld-Bayers, etc.

LA PAQUE RUSSE

Aujourd'hui commence, pour les fidèles du rite grec, la période de neuf jours pendant laquelle ils se préparent à célébrer la Pâque russe, période qui correspond, en quelque sorte, à la semaine sainte des fidèles du culte catholique.

Bien que le calendrier grec ne soit en retard que de douze jours sur le calendrier grégorien, la Pâque russe se trouve cette année en retard de près d'un mois. Cette solennité n'aura lieu que le dimanche 6 mai.

CHAPELLE N.-D. DES ARDILLIERS

Exercices de l'Adoration perpétuelle, le samedi 28 et le dimanche 29 avril.

SAMEDI. — A 7 heures 1/2 du soir : ouverture des exercices; complies, sermon, salut et exposition du T. S. Sacrement.

DIMANCHE. — 1^{re} messe à 4 heures, 2^e messe à 6 heures, 3^e messe à 7 heures; — grand'messe et sermon à 8 heures.

Vêpres à 2 heures.
Le soir, à 7 heures 1/2, clôture: complies, sermon, amende honorable, salut solennel et ouverture du mois de Marie.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Robert du Boineu, ancien vicaire général de Moulins, et curé archiprêtre des Sables-d'Olonne.

Les personnes qui viendront prier dans la chapelle pourront gagner une indulgence plénière, accordée à l'occasion de l'Adoration perpétuelle.

LES CUIRASSIERS A LUNÉVILLE

Le départ d'Angers du 12^e régiment de cuirassiers étant officiel, un des officiers qui

vient de perdre un de ses enfants vient de partir pour Lunéville où l'inhumation doit avoir lieu afin d'éviter une exhumation au moment du départ du régiment.

ARRÊSTATION DES VOLEURS DES ÉGLISES DU PLESSIS ET DE FOUDON

Nous lisons dans l'*Anjou* :

« Dans la nuit de lundi à mardi, un vol ayant été commis chez un marchand épiciier de Soucelles, celui-ci, dès le matin, alla prévenir le garde-champêtre de la commune. Tous les deux constatèrent sur le sol des empreintes de pas, qui pouvaient servir d'indice pour rechercher les voleurs : un des voleurs portait à un pied un sabot neuf et à l'autre un vieux, usé, qui laissait passer l'orteil. Le garde-champêtre et l'épiciier suivirent la piste indiquée par ces empreintes.

« Arrivés dans les environs de Pellouailles, ils la perdirent et la retrouvèrent seulement un ou deux kilomètres plus loin. Après environ quatre lieues de route à travers chemins et champs, ils arrivèrent devant une maison, située au village de Noyau, dans les landes de Bauné. Le garde aussitôt se transporta à Seiches prévenir la gendarmerie, qui se rendit sur les lieux et procéda à l'arrestation des habitants de la maison indiquée par le garde-champêtre.

« Le fils, âgé de 16 ans, poussé par les gendarmes, avoua que la bande avait commis depuis quelque temps trente-deux vols, soit dans des églises, soit dans des sociétés de plaisance, soit chez des particuliers, et donna le nom d'un certain nombre de ses complices qui ont été arrêtés. Un de ces derniers conduisit les gendarmes dans les landes et leur indiqua un trou où la bande cachait les objets volés. Ce trou, d'environ 4^m 50 de profondeur, contenait beaucoup d'objets de toute sorte, tels que croix, vases sacrés, ornements d'église, lingerie, vin, sucre, etc.

« Les voleurs auraient, dit-on, en outre, avoué qu'après les vols des églises du Plessis-Grammoire et Foudon, désireux de se débarrasser des objets compromettants qui provenaient de ces vols, ils auraient essayé de les fondre dans une marmite qui, d'ailleurs, aurait été saisie par les gendarmes. N'ayant pu y réussir, ils auraient jeté dans la Maine, à Angers, une partie des vases sacrés provenant de ces deux églises. L'un de ces vases, provenant de Foudon, qui était resté en leur possession, avait été caché, à leur retour à Angers, dans un ruisseau, à la Croix-Mercé, près le bourg du Plessis-Grammoire. Cet objet a été retrouvé sur leurs indications.

« Nous espérons donner dans quelques jours des détails plus complets et plus exacts sur cette arrestation. On parle de sept voleurs arrêtés actuellement.

« Les recherches continuent. »

PROCÈS DE PRESSE

L'abbé Tessier, curé de la paroisse de Saint-Gobard-en-Saint-Nazaire, a fait comparaître en cour d'assises, pour injures publiques, M. Daniau, imprimeur et gérant de la *Démocratie de l'Ouest*.

M. Daniau a été condamné à 250 francs d'amende, 4,000 francs de dommages-intérêts, et à l'insertion dans neuf journaux du département.

AVIS

Nous commencerons, sous peu de jours, un nouveau feuilleton intitulé :

LA PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

par M^{lle} GERMAINE D'ANJOU

Ensuite, nous donnerons un œuvre toute locale due à la plume d'un écrivain très aimé de nos lecteurs, M. Ch. SAINT-MARTIN :

LA BARQUE ROUGE

Dans ce roman sont retracés tous les épisodes de l'inondation de la vallée de la Loire, au commencement du mois de juin 1856.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 avril.

La fermeté du marché s'accroît et les cours de nos rentes progressent : le 3 0/0 à 82.25; le 4 1/2 0/0 à 106.90.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,367. Les obligations foncières et communales des diverses séries ont un bon mouvement d'affaires. L'épargne les recherche en raison de leur stabilité et de leur insensibilité aux événements qui peuvent agiter le marché.

La Société Générale est sans changement à 450. Les Dépôts et Comptes courants s'inscrivent à 607.50. Le solde du coupon, soit 7.50, sera payé à partir du 1^{er} mai prochain.

L'action de Panama clôture à 345. La Chambre a adopté hier à une grande majorité l'urgence réclamée par le rapporteur Henry Maret. La décision sera connue aujourd'hui, mais on peu d'ores et déjà être assuré que la Chambre accordera l'autorisation.

L'assemblée générale de la Société des Métaux aura lieu le 28 courant. L'action cote 375.

La Transatlantique se négocie à 522.50. L'assemblée générale des actionnaires reste fixée au 31 mai.

Bien des personnes sont embarrassées pour vendre des nues-proprétés dont elles ont hérité. Nous rappelons que la Compagnie d'assurances sur la vie l'Abeille achète ses valeurs aux conditions les plus avantageuses.

Le Comptoir d'Escompte se négocie à 1,036.25. Le marché des actions de nos chemins de fer donne lieu à peu de variations. Les diverses obligations sont très fermes.

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 28 avril, 1 h. 15, soir.

Deux décrets ont été approuvés en conseil de cabinet tenu ce matin.

Le premier supprime le gouvernement de Nossi-Bé, et le second introduit de notables réductions dans le traitement des gouverneurs coloniaux.

A ce même conseil il a été décidé que M. Floquet accepterait l'interpellation Laguerre, interpellation motivée par les bagarres boulangistes d'hier. Ces débats auront lieu immédiatement après le vote de Panama.

A l'issue du conseil des ministres, M. Floquet a reçu le préfet de police qui lui a communiqué les pièces relatives aux arrestations d'hier.

THÉÂTRE BÉNÉVENT

QUAI DE LIMOGES.

DIMANCHE 29 Avril 1888,

Représentation extraordinaire

Le BOSSU ou le PETIT PARISIEN

Drame de cape et d'épée, en 5 actes et 10 tableaux, de Paul Féval.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/4.

PRIX DES PLACES : Galeries, chaises, 2 fr.; premières, 1 fr. 50; secondes, 1 fr.; troisièmes, 50 cent.

M. J. BRUYÈRE a l'honneur d'inviter le public qu'il a ouvert, rue de la Grise, n° 2, un **Cabinet d'Architecte-Expert-Mètreur-Vérificateur.**

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à lui.

A cette époque de l'année où les légumes frais sont encore si rares et si chers, nous recommandons aux personnes soucieuses de leurs intérêts, les excellentes conserves de *Petits Pois* et *Haricots verts* de la maison Bonvois-Flon, de Nantes, vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE : 0 fr. 50 c. la boîte de 1/2 litre pour 3 personnes, 0 fr. 95 c. le litre pour 6 personnes, et la boîte de 2 litres pour 12 personnes à 1 fr. 75 c.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez :

Des Complètes Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

